CCI
Chambre de commerce et d'industrie
Versailles Val-d'Oise / Yvelines

Le Président

Versailles le 21 DEC. 2007

Monsieur Philippe MARZOLF
Président de la Commission Particulière
du Débat Public Seine Aval

CNDP
5 quai du Confluent
78700 CONFLANS-SAINTE-HONORINE

DADD/EA/RMR/044

Monsieur le Président,

Le 25 juillet 2007, la Commission Nationale du Débat Public décidait d'approuver le dossier du Syndicat Interdépartemental d'Assainissement de l'Agglomération Parisienne (SIAAP), maître d'ouvrage de l'usine d'assainissement d'Achères, et de lancer le débat public en vue de la réalisation de la refonte de l'usine.

La Chambre de commerce et d'industrie de Versailles Val d'Oise /Yvelines (CCIV) a bien pris connaissance des trois études de faisabilité qui motivent ce débat.

Bien entendu, la recherche du « zéro nuisances » vis à vis des riverains et l'intégration architecturale et paysagère du site dans son environnement nous semblent très positives.

La CCIV note avec intérêt que ce débat prend acte d'une réduction sensible du périmètre de cette station.

Ainsi, apparaît la possibilité de distraire 300 ha de l'emprise actuelle pour les remettre à la disposition de la ville de Paris.

Il nous semble important de replacer cette opportunité foncière dans la perspective des principaux enjeux du territoire.

Tout d'abord, la refonte de la station d'épuration d'Achères s'inscrit dans un contexte de mutation économique forte de son environnement territorial. En effet, l'usine d'Achères se situe aujourd'hui au sein de l'Opération d'Intérêt National (OIN) Seine Aval, ce qui en démontre l'importance stratégique. La mise en œuvre de l'OIN témoigne d'un engagement collectif de long terme en faveur du développement économique de ce secteur, en proximité immédiate de Cergy-Pontoise, du quartier d'affaires de la Défense, mais aussi du complexe portuaire du Havre ce qui lui offre ainsi un débouché international majeur.

... /...

21, avenue de Paris - 78021 VERSAILLES Cedex
Tél. 01 30 84 78 78 - Fax 01 39 49 41 33 - Internet : www.versailles.cci.fr

Ce territoire bénéficie à terme d'une accessibilité remarquable soutenue par plusieurs grands projets d'infrastructures et le canal Seine Nord Europe, dont nous savons aujourd'hui que la mise en service devrait intervenir en 2015.

Il se localise donc, à court terme maintenant, à un nœud majeur et stratégique de l'Ile-de-France.

Pour ces raisons, la CCIV entend attirer votre attention sur l'importance que les emprises prochainement libérées par la station d'épuration d'Achères peuvent représenter pour l'avenir de l'Ile-de-France, le développement du fret fluvial et des activités connexes.

Il m'apparaît donc stratégique que la vocation de ces emprises fassent l'objet d'un examen attentif des partenaires économiques et sociaux.

La convergence d'infrastructures de niveau européennes sur ce site devrait permettre d'y développer dans le moyen terme des activités notamment de fret fluvial en phase avec les orientations recherchées en matière de développement durable.

Il m'apparaîtrait donc souhaitable que les conclusions du débat public retiennent une orientation économique pour tout ou partie des emprises libérées par la refonte de la station d'épuration d'Achères, en préservant l'avenir de ce territoire pour lui conférer une vocation économique d'intérêt régional évident notamment en accompagnement du développement du transfert du fret par voie fluviale.

Restant à votre disposition pour approfondir cette orientation, je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Jean-François BERNARDIN